

MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 12 NOVEMBRE 2021 APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 12 JUILLET 2021 (LA « NOTICE ANNUELLE »)

à l'égard des titres des séries Q, H, HW, L, N, QF et QFW, sauf indication contraire, des fonds suivants :

Fonds de croissance mondiale Mackenzie
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie
Fonds des marchés émergents Mackenzie II^[1]
Fonds européen Mackenzie Ivy
Fonds de métaux précieux Mackenzie
(les « **Fonds** »)

^[1] Offre uniquement les parts de série Q.

Avec prise d'effet le 12 novembre 2021, la notice annuelle est modifiée pour confirmer les modifications apportées au prospectus simplifié du Fonds de croissance mondiale Mackenzie, du Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie, du Fonds des marchés émergents Mackenzie II, du Fonds européen Mackenzie Ivy et du Fonds de métaux précieux Mackenzie.

Avec prise d'effet le 28 janvier 2022 et le 11 mars 2022 ou vers ces dates, la notice annuelle est modifiée pour confirmer les modifications apportées au prospectus simplifié du Fonds de croissance mondiale Mackenzie, du Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie, du Fonds des marchés émergents Mackenzie II, du Fonds européen Mackenzie Ivy et du Fonds de métaux précieux Mackenzie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la modification n° 1 apportée au prospectus simplifié des Fonds et datée du 12 novembre 2021.

* * *

Par conséquent, la notice annuelle est modifiée de la manière suivante :

Restructuration (avec prise d'effet le 28 janvier 2022 ou vers cette date)

- a) Avec prise d'effet le 28 janvier 2022 ou vers cette date, toute l'information concernant le Fonds de croissance mondiale Mackenzie, le Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie et le Fonds des marchés émergents Mackenzie II est par les présentes supprimée.

Restructuration (avec prise d'effet le 11 mars 2022 ou vers cette date)

- b) Avec prise d'effet le 11 mars 2022 ou vers cette date, toute l'information concernant le Fonds européen Mackenzie Ivy et le Fonds de métaux précieux Mackenzie est par les présentes supprimée.

ATTESTATION DES FONDS ET DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE, EN QUALITÉ DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS

La présente modification n° 1 datée du 12 novembre 2021, avec la notice annuelle datée du 12 juillet 2021 et le prospectus simplifié daté du 12 juillet 2021, modifié par la modification n° 1 datée du 12 novembre 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Datée du 12 novembre 2021.

Fonds de croissance mondiale Mackenzie
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie
Fonds des marchés émergents Mackenzie II
Fonds européen Mackenzie Ivy
Fonds de métaux précieux Mackenzie
(les « **Fonds** »)

« Barry McInerney »

Barry McInerney
Président et chef de la direction
Corporation Financière Mackenzie

« Luke Gould »

Luke Gould
Vice-président directeur et chef des finances
Corporation Financière Mackenzie

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE, EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE, DE PROMOTEUR ET DE FIDUCIAIRE DES FONDS

« Karen L. Gavan »

Karen L. Gavan
Administratrice
Corporation Financière Mackenzie

« Brian M. Flood »

Brian M. Flood
Administrateur
Corporation Financière Mackenzie

ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL

À notre connaissance, la présente modification n° 1 datée du 12 novembre 2021, avec la notice annuelle datée du 12 juillet 2021 et le prospectus simplifié daté du 12 juillet 2021, modifié par la modification n° 1 datée du 12 novembre 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Datée du 12 novembre 2021.

Fonds de croissance mondiale Mackenzie
Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie
Fonds des marchés émergents Mackenzie II
Fonds européen Mackenzie Ivy
Fonds de métaux précieux Mackenzie

(les « **Fonds** »)

**SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTÉE,
en qualité de placeur principal**

« *Tim Prescott* »

Tim Prescott
Président et chef de la direction